

**FORMATION
INTRODUCTION À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL****Clientèle visée**

Cette formation s'adresse à tous les étudiants qui intégreront sous peu le marché du travail ainsi qu'aux jeunes travailleurs.

Méthode pédagogique

Un exposé magistral assisté de diapositives.

Durée

Une séance théorique en classe de 2 heures.

Nombre de participants

Un maximum de 12 participants.

Objectifs

- Connaître ses droits et ses responsabilités concernant la santé et sécurité du travail (SST);
- Connaître les principes de base de la prévention;
- Savoir quoi faire en cas d'accident.

Contenu de la formation

- Les intervenants en SST au Québec;
 - ♦ Les ASP, la CNESST, les mutuelles de prévention, etc.
- La loi et les règlements SST applicables au Québec;
- Les droits et obligations;
- Les risques et les mesures de prévention;
- Quoi faire en cas d'accident ?